

Mercredi, Anne Hidalgo inaugure la baignade du Bassin de la Villette

Mercredi 20 juin à 10h45, Bassin de la Villette (19e)

Mercredi, Anne Hidalgo, Maire de Paris, ouvrira la deuxième saison de la baignade du Bassin de la Villette (19e). Quatre bassins offriront pendant tout l'été aux Parisiens et aux visiteurs la possibilité de se baigner en eau libre au cœur de la capitale.

Mesure phare du plan « Nager à Paris » porté par Anne Hidalgo, la baignade en eau libre du Bassin de la Villette ouvrira mercredi, pour la deuxième année consécutive. Les Parisiens et les visiteurs pourront en profiter gratuitement jusqu'au 9 septembre, chaque jour de 11h à 21h.

Comme l'an dernier, elle prendra la forme d'une structure flottante de 16m de large sur 100m de long, partagée en quatre aires distinctes, contre trois l'été dernier : un grand bain pour les nageurs confirmés d'une profondeur de 2m ; un petit bain d'une profondeur maximale de 120cm ; deux pataugeoires pour les enfants (sous le contrôle d'un adulte accompagnant) d'une profondeur maximale de 40cm.

Des cabines de change, des douches et des sanitaires seront disponibles à proximité, et des maîtres nageurs professionnels veilleront à la sécurité du public. Nouveauté 2018 : une application smartphone permettra au public de connaître en temps réel le taux d'occupation des bassins et le temps d'attente pour y accéder. La qualité de l'eau est testée quotidiennement, en lien avec l'Agence régionale de santé.

Ces bassins constituent la première étape de Paris Plages. Un site mitoyen, à partir du 7 juillet, viendra ajouter des animations sportives et culturelles, des transats, des buvettes et des glaciers autour d'une base nautique. L'occasion pour les habitants de ce quartier populaire de Paris, et pour l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens, de profiter pleinement de la capitale pendant les vacances d'été.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, du tourisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du plan « climat énergie territorial ».
- François Dagnaud, Maire du 19e arrondissement

Date et lieu :

Mercredi 20 juin à 10h45, Bassin de la Villette (19e)